

AUBERVILLE LA CAMPAGNE

Commune de Port-Jérôme-sur-Seine



BULLETIN MUNICIPAL N° 30

JANVIER 2019

Sommaire

<i>Editorial</i>	page 1
<i>Infos Mairie</i>	page 2 et 3
<i>Infos pratiques</i>	page 4 et 5
<i>Etat civil en 2018</i>	page 6
<i>Hommage à François Bouvet</i>	page 7
<i>Les vœux et les médaillés du travail en 2017</i>	page 8
<i>Les nouveaux Aubervillais et les bébés 2017</i>	page 9
<i>Le voyage, le repas et le colis de Noël</i>	page 10 à 13
<i>Le C.C.A.S. dans la commune de Port-Jérôme-Sur-Seine</i>	page 13
<i>Cérémonie du 11 novembre</i>	page 14
<i>Centenaire de la guerre -année 1918-</i>	page 15 à 19
<i>Travaux</i>	page 20 à 22
<i>Environnement</i> - La journée de l'arbre	page 23 et 24
- Le CAUE -40 ans 40 arbres-	page 24
- Les haies fleuries	page 25
- Les jardins fleuris	page 26
- Des poules dans son jardin	page 27
- Les frelons asiatiques à Auberville	page 28
<i>Convoi exceptionnel immobilisé</i>	page 29
<i>L'accueil périscolaire : Clap de fin saison 2018</i>	page 30
<i>La vie de l'école</i>	page 31 à 40
<i>La cantine scolaire et la garderie</i>	page 41
<i>SVUS de Grandcamp et de Touffreville la Cable</i>	page 42
<i>Association Centre de Loisirs Familiale (ACLF)</i>	page 43
<i>Assistante maternelle</i>	page 43
<i>Ludisports</i>	page 44
<i>Boule Aubervillaise</i>	page 45
<i>Epingles en folie</i>	page 46 et 47
<i>Comité des Fêtes</i>	page 48 et 49
<i>Association Sportive Aubervillaise</i>	page 50 à 52
<i>Club de l'Espérance</i>	page 53 à 55
<i>Journée Aubervillaise</i>	page 56 et 57
<i>Une passion</i>	page 58 et 59
<i>Paroisse Sainte Honorine du Val de Seine</i>	page 60 et 61
<i>Don du sang</i>	page 62
<i>Infos CVS - Stop à la publicité dans votre boîte aux lettres</i>	page 63
- Le centre médico-sportif	page 63
<i>Recette</i>	page 64
<i>Dates à retenir</i>	Couverture intérieure
<i>Encarts publicitaires</i>	Couverture au dos

EDITORIAL

Chers concitoyens,

Que la nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur et le meilleur pour vous-même et vos familles.

Que 2019, à la croisée des chemins d'un monde très incertain, trouve la voix de la paix, de la justice et de la sagesse.

Que 2019, année d'élection européenne, ne soit pas une année qui freinerait l'Europe construite par nos prédécesseurs pour stabiliser la paix au sein de notre continent.

Que 2019 soit l'occasion d'achever les actions entreprises dans notre commune et de se projeter dans l'avenir basé sur la fertilité des idées, de l'économie et du respect de l'environnement.



La vitalité d'Auberville est toujours présente par le biais de ses associations dont je salue le travail accompli chaque année.

Je remercie celles et ceux qui, progressivement, s'approprient la commune nouvelle avec le temps que demande tout changement.

Je remercie bien sûr tous les membres du personnel communal et du CCAS de l'ensemble de Port-Jérôme-Sur-Seine.

Je « n'égrainerai » pas tous les sujets que vous découvrirez dans ce bulletin municipal préparé avec beaucoup de sérieux et de qualité par René Durand et toute l'équipe.

Enfin, je voudrais saluer les adjoints, Didier, Hervé et René ainsi que les membres du conseil communal pour leur travail, leur ouverture d'esprit avec toujours l'idée d'aller de l'avant.

Un dernier mot pour toutes les personnes et leur famille, qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur, affaiblies par la maladie ou le deuil. Je pense près de nous à François Bouvet qui nous a quitté.

A toutes et à tous, très bonne année 2019.

Samuel CRAQUELIN
Maire délégué

Au nom du conseil municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Que 2019 s'ouvre sur de nouvelles perspectives d'avenir pour chacun d'entre vous et vous apporte réussite et succès.

les membres de la commission du bulletin municipal

Infos Mairie



La mairie est ouverte au public :

Le lundi et le jeudi de 16h à 18h 30
(Pas de permanence les lundis de vacances scolaires)

Permanence du Maire délégué (sur rendez-vous) :

Le jeudi de 17h 30 à 18h 30

Permanence Adjointes au Maire délégué :

Le lundi de 17h 30 à 18h 30

Tél. 02.35.38.06.04

aubervillelacampagne@pj2s.fr

<http://auberville-la-campagne.fr/>

Nombre d'habitants au 01/01/2019 :

- **639** à Auberville la Campagne
- **10 077** à PJ2S

Le personnel communal

Secrétaires de mairie	:	Mélanie His et Colette Bouvet
Agent des services techniques	:	Franck Fernex
Agent chargée de la restauration scolaire	:	Paula de Oliveira
Intervenantes pour la surveillance cantine	:	Isabelle Lucas et Marie-Anne Cailleu
Intervenante chargée de l'accueil périscolaire	:	Isabelle Lucas
Responsable salle des fêtes	:	Paula de Oliveira
Agents d'entretien des locaux	:	Paula de Oliveira et Marie-Anne Cailleu

vous souhaite une

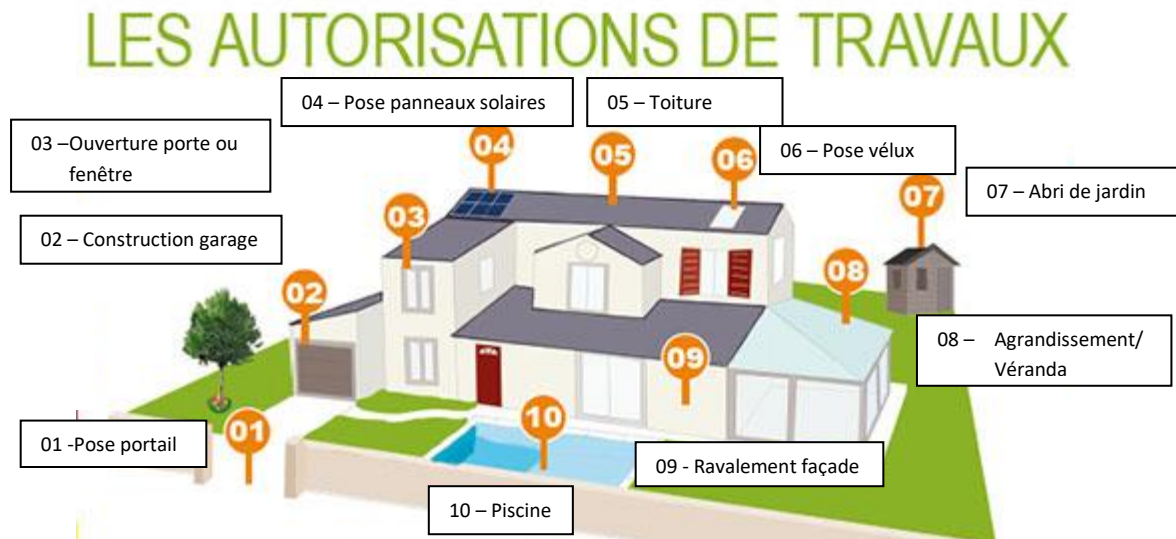


Infos Mairie

Service d'urbanisme de Caux Seine agglo

Votre premier interlocuteur : La Mairie de la commune du lieu des travaux

Pour toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (maison) :



le personnel communal vous renseigne et vous informe des démarches à suivre : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... au regard des règles du document d'urbanisme de la commune.

Cérémonie de citoyenneté

Le 20 avril, en salle du conseil, Port-Jérôme-sur-Seine accueillait les nouveaux électeurs de la commune. Mme Beaudoin-Vaucelle, en présence d'élus, a rappelé les devoirs d'un électeur et un petit film a permis aux nouveaux inscrits de mieux comprendre le rôle de citoyen.

Mme Beaudoin-Vaucelle a également rappelé l'importance du droit de vote et son impact sur l'avenir de chacun. Après que chaque nouvel électeur a été appelé pour recevoir sa carte et le livret citoyen, Mme le maire Virginie Carolo a clos cette cérémonie en félicitant ces nouveaux inscrits autour du verre de l'amitié.



LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Le jeudi : grand container + le container vert pour plastique, carton, boîtes métal.

Le verre est collecté dans les 2 containers mis à disposition situés à l'angle de la rue du Carrouge et de la rue du Château, et sur le parking de la mairie.

Si jour férié le jeudi, un décalage d'une journée est en général effectué.

Pour les nouveaux habitants, les containers sont à retirer aux services techniques de Caux Seine Agglo à Lillebonne (de 8h 45 à 11h 45 et de 13h 00 à 16h 00) - Tél. 02.32.84.00.35



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Dorénavant, **tous les emballages se recyclent !**

Depuis le 1^{er} septembre 2016, trier est devenu encore plus simple puisqu'en Caux Vallée de Seine, tous les emballages se recyclent !

On connaissait déjà le tri pour tout ce qui est papiers, emballages et briques en cartons, bouteilles et flacons plastiques, emballages métal tels que les canettes, les boîtes de conserve ou encore les barquettes.

Dorénavant, tous les emballages plastiques sans exception se recyclent : c'est-à-dire tous les flacons, bidons, bouteilles, barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets et films plastiques.

Attention : en Caux Vallée de Seine, les nouvelles consignes de tri prévalent désormais sur les consignes de tri nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Un doute, une question ? Contacter les services techniques Caux Vallée de Seine au 02.32.84.00.35

Pour toute information sur les déchèteries, savoir comment trier, connaître les jours et lieux des collectes, obtenir des conseils pour réduire vos déchets, vous pouvez consulter le site Internet www.cauxseine.fr - rubrique « Déchets ».

Le jardinage



Par respect pour le voisinage, il est interdit de brûler les branchages et autres déchets de jardinage. Il est rappelé que les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 20h 00
- Les samedis de 9h 00 à 12h 00 et de 14h00 à 19h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00

Le traitement des chardons

La destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique au plus tard **avant le 15 juin** (arrêté préfectoral).

Nos amis les chiens

Les chiens sont des animaux loyaux, joueurs, parfois paresseux ou un peu ridicules. Ils ont la force de combler un vide ou une absence, ils apportent un soutien psychologique et parfois physique à des personnes qui en ont besoin. Cela peut paraître un peu basique, mais nous pensons sincèrement que les chiens sont des animaux sensibles et portent un amour inconditionnel aux personnes qui prennent soin d'eux.

Un chien est un être vivant et comme tout être vivant, il exprime à un moment donné de faire ses besoins!



Alors si vous n'aimez pas qu'il fasse ses besoins à l'intérieur de votre maison ou sur votre pelouse ! Dites-vous bien que les différents endroits de la commune, espaces verts, terrain de pétanque, terrain de football, proximité de l'église, ... ne sont pas équipés de sanisettes canines et que nous vous remercions de bien vouloir ramasser les déjections de vos protégés et de préférence, les ramener chez-vous.

Etat Civil

2018



Naissances

20/04/2018

Rose EBRAN

31/07/2018

Gaël TISSOT-BEZ

08/10/2018

Paul VINCENT

16/10/2018

Nolainne BAILLEUL



Mariages

16/06/2018

Alban LECLERC et Ophélie SIMON

07/07/2018

Jonathan GODIN et Kévin LEGROS

25/08/2018

Alexis Serge MILLOIS et Mégane JOURDAIN



Décès

06/08/2018

François BOUVET

Hommage à François BOUVET



le 6 août 2018, nous avons appris le décès de François.

François, nous savions que ta maladie aurait le dernier mot !

Depuis quelques années, tu as fait preuve d'un courage énorme et d'une lucidité qui n'en était pas moins.

Ces années résument ce que tu étais : courageux, lucide, clair, honnête, plein de vérité...

Ces dernières semaines furent éprouvantes pour toi, pour Colette ton épouse, mais aussi pour tes enfants.

Vous êtes restés unis, combattifs, forts et déterminés à tout faire pour aller ensemble jusqu'au bout de votre parcours terrestre.

Colette et toi, vous avez construit votre maison sur le roc qui donna au monde deux enfants : Bruno et Céline, tous les deux remplissent de joie le

foyer des grands-parents avec vos petits-enfants.

Je me remémore ces années passées ensemble au sein de notre village qui perd l'une de ses figures.

Ton dévouement, François, pour le comité des fêtes ou le club des jeunes, était remarquable même si tu n'aimais pas que je te félicite publiquement pour le travail accompli. Ton humilité était ton trait de caractère et c'est souvent les caractères bien trempés qui marquent ou font rejaillir l'humilité. Trop peu de gens, hélas, dans ce monde de tourbillons incessants, ont assez de force pour garder cette humilité nécessaire à la survie de l'Humanité.

Nous avions souvent, pendant ces presque trente années, des discussions fort intéressantes et agréables.

J'appréciais en toi ta clairvoyance, ton bon sens.

J'appréciais en toi ton jardin, si beau et si soigné.

L'autre jour, avant de partir en voyage, j'étais passé te dire bonjour et j'ai eu grand plaisir à faire le tour de ta maison dans ce beau jardin fleuri de toute part.

François, je te disais que je priais beaucoup pour toi et ta famille.

Tu n'étais pas croyant, je suis croyant.

De nos échanges, nous partagions nos convictions. L'un croyait en l'Humanité, l'autre en Dieu.

Que puis-je te dire si ce n'est que les deux se rejoignent.

Alors maintenant que tu es de l'autre côté, François, veille sur ton épouse comme elle a veillé sur toi, veille sur tes enfants, tes petits-enfants qui te procuraient une grande joie.

Homme de devoir, Homme sensible que tu étais,

Homme droit qui te caractérisait.

Cher François, je suis très heureux de t'avoir connu.

La Commune est heureuse de t'avoir connu.

Merci pour ce que tu étais. Merci pour ton action au sein de notre Commune.

Merci pour ta patience et ton exemple.

Nous nous retrouverons un jour, j'en suis sûr, Là-Haut !

De grand cœur, au revoir François.



Samuel Craquelin

Le souvenir, c'est la présence invisible.

Citation de Victor Hugo

Nous adressons à Colette, ses enfants et petits enfants nos meilleurs souvenirs.

Les membres du bulletin municipal

Travail, familles et bébés **à l'honneur en Janvier 2018**

Le 26 janvier s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux sous l'égide de notre commune nouvelle.

A cette occasion, c'est en présence de Mmes Carolo, Racine et M. Delanos, maires des communes déléguées, des conseillers de **PJ2S**, de M. Coriton Conseiller Général de notre canton, ainsi que de nombreux maires et conseillers de l'agglomération CVS que M. Craquelin (Maire délégué d'Auberville) a retracé,

devant une importante assemblée d'Aubervillais (ses), l'année écoulée et les projets 2018. Au cours de cette soirée Mme Carolo, maire de **Port-Jérôme-Sur-Seine**, M. Patrick PESQUET, maire de Saint Jean de Folleville vice-président de la CVS et représentant M. Weiss, ainsi que M. Coriton ont pris la parole et retracer les événements survenus dans notre Commune nouvelle, Canton et Communauté d'Agglomération.

Puis, M. Craquelin a remis les médailles du travail (argent, vermeil, or et grand or) aux récipiendaires qui en avaient fait la demande.



Il a aussi profité de ce jour pour féliciter Mme Pascale Prudhomme qui a demandé à bénéficier de sa retraite après avoir œuvré à la cantine scolaire pendant 17 années. Il a tenu également à présenter sa remplaçante Mme Paula de Oliveira.

Pour les médailles du travail, ont ainsi été décorés pour la :

Médaille de Vermeil :

Mme Nadine COUTURIER *Coordonnateur formation*
Chez EXXON MOBIL CHEMICAL France
depuis le 29/11/1986 à ce jour.

Absente excusée

Médaille d'Or :

Mme Chantal MARTIN *Assistante administrative*
Chez ESSO RAFFINAGE
depuis le 16/11/1981 à ce jour.





Nouveaux Aubervillais(es)

Comme de coutume, la commune a tenu à accueillir les 8 nouveaux ménages qui se sont installés à Auberville en 2017.

Les bébés 2017

Nous avons également félicité les parents et les nouveau-nés de l'année 2017 (4 filles et 3 garçons).

Pour clôturer cette cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.



Commune de Port-Jérôme-sur-Seine

Mesures existantes en faveur des aînés

Dans le cadre des accords de la nouvelle commune, notre commune déléguée finance les cérémonies annuelles à savoir : **L'excursion,**
Le repas,
Le colis de Noël.

Nota: Conditions particulières pour bénéficier de ces prérogatives

Sous certaines conditions, les personnes entre 60 et 64 ans et veuves de 55 ans et plus peuvent bénéficier de ces avantages. Se renseigner en mairie.

Programme de l'année 2018

Le 17 mai : Visite d'une distillerie et spectacle dinatoire

Déroulement de la journée :

Le matin : Rendez-vous était fixé à 9h30. Après y avoir pris un petit café / pâtisserie à la salle des fêtes, direction Cormeilles et Oully-le-Vicomte.

Première étape Cormeilles pour visiter la célèbre distillerie **Busnel**.

Histoire de la distillerie Busnel

C'est en **1820** que le jeune Ernest Busnel s'établit avec sa famille au cœur du Pays d'Auge, à Pont l'Evêque. Il s'associe avec Mme Quetel pour créer cette entreprise. Le fils d'Ernest, Georges Busnel épouse la nièce de la Veuve Quétel, Lucie, et donnera plus tard son nom à la maison et à la marque. En 1927, son fils, Pierre entre dans l'entreprise qui devient la Maison « Busnel Père et Fils ».

Dans les années 70, la Distillerie s'agrandit, elle déménage à Cormeilles dans les locaux de la Grande Cidrerie qui existait à l'entrée de ce village, typiquement normand, depuis 1910.

La visite

Accompagnés d'un guide, nous avons découvert tout l'art de la création du Calvados et visité le musée d'outils de collection et de photos d'époque pour découvrir l'histoire d'Ernest BUSNEL et de ses héritiers. Une projection vidéo de quelques minutes clôtura le parcours. Puis nous avons parcouru la salle de distillation et suivi le lent processus de transformation de la pomme en Calvados dans les alambics de cuivre puis la salle d'embouteillage et enfin les chais remplis de fûts de chêne où vieillit lentement ce breuvage.

Après la visite, nous avons eu le privilège de déguster !

Attention: Ces produits sont à boire avec modération.



Deuxième étape "Le chaudron magik" à OUILLY-le-Vicomte,

Depuis 20 ans, ce célèbre cabaret propose un spectacle avec strass, paillettes et plumes où les artistes danseurs, chanteurs, humoristes et transformistes nous présentent une série de numéros mélangeant extravagance, légèreté et émotion.

Pendant les entractes nous avons déjeuné en dégustant la spécialité du site : le cochon rôti à la broche !

Après cette agréable journée, il fut temps de revenir à Auberville.



A noter que nous nous associons à la commune de Grandcamp pour ce voyage.

Le repas

Pour cette année, notre traditionnel repas du 11 novembre a été décalé au 25 car, en raison de la cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale à Notre Dame de Gravenchon, il nous a été impossible de garder cette date.

52 personnes se sont rendues au restaurant le Normandie situé à Caudebec en Caux sur les rives de la Seine. Récompensé par 3 cocottes, ce restaurant propose une cuisine de terroir savoureuse et inventive. Le chef privilégie des produits locaux qui tiennent la place d'honneur dans votre assiette.

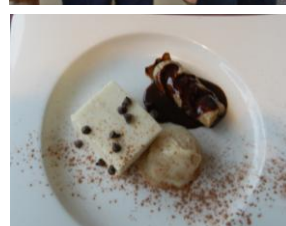
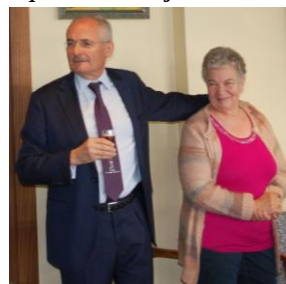
Chaque assiette est une palette de saveurs aussi riche et variée que les couleurs qui animent le ciel de la Seine.



Entouré de Mme Martine Blondel, M. Bastien Coriton, Conseillers Généraux de notre canton, et de Mme Virginie Carolo, Maire de Port-Jérôme-Sur-Seine, M. Craquelin a souhaité la bienvenue à tous, notamment à Mme Poulingue et M. Lévesque nos doyens présents en ce jour et remercié Mme Claudine Lebrument pour son

dévouement au sein du club de l'Espérance, avant de passer la parole aux élus présents qui se sont joints à nous et nous ont fait l'honneur de partager notre repas.

A noter que M. le Député Christophe Bouillon était excusé.



En ce jour, nous disons au revoir à Joëlle et Claude qui quittent Auberville →



Le colis de Fin d'année

Ce colis organisé par nos soins et dont la distribution s'est déroulée le 15 décembre a permis aux 83 Aubervillais (es) (29 couples et 25 personnes seules) de se voir offrir par la commune le traditionnel colis de Noël à savoir : une bouteille de vin pétillant, des chocolats Léonidas ainsi que des boîtes de biscuits secs et salés provenant de La Biscuiterie de l'Abbaye installé dans le village Normand de Lonlay l'Abbaye. Avant la remise du colis, M. Craquelin a accueilli toutes les personnes et pris la parole pour rappeler quelques faits marquants qui se sont déroulés cette année dans notre commune ainsi que les liens de fraternité qui doivent unir notre pays puis souhaité à tous de bonnes fêtes de fin d'année. A noter la visite de Mmes Carolo, Loison et M. Courtier qui, malgré la météo très défavorable ce jour ont tenu à venir nous dire bonjour. Après la remise des colis, le verre de l'amitié a permis à tous de trinquer en souvenir de 2018 et de 2019 à venir.



Ces différentes manifestations sont pour tous, l'occasion de se retrouver, de passer un agréable moment ensemble, de discuter avec des personnes que nous connaissons mais aussi de découvrir de nouvelles têtes et de fraterniser avec eux. Tel est l'esprit de ces rencontres, alors n'hésitez pas, inscrivez-vous .

Notre CCAS étant regroupé au sein de **Port-Jérôme-sur-Seine** voici, en cas de besoin, les services auxquels vous pouvez vous adresser.

Service gérontologique

02.32.84.55.27

Animation sociale

(Centre Social ARPEGE) 02.32.84.12.50

Téléalarme

02 32 84 55 27

Le portage de repas à domicile 3e âge, 3e vie !

02 32 84 55 33

La prévenance

02.32.84.55.27



Logement

02 32 84 55 30

Petite enfance

02.35.38.00.01

Action sociale

02.32.84.55.27

Les horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville de Port-Jérôme-sur-Seine

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Tél : 02 32 84 55 00

11 Novembre 2018



Météo peu favorable en ce jour de commémoration du centenaire de la fin de cette grande guerre. Comme de coutume, M. le maire a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées. Après son allocution M. le maire et M. Lepointe porte-drapeau pour notre commune ont fleuri le monument aux morts. En cette année 2018, le président de la République a souhaité que soit rendu un hommage à celui qui guida la France pendant la dernière année de cette guerre. Georges Clemenceau surnommé « Père la Victoire » par les Français,



fut président du Conseil et ministre de la Guerre à partir de novembre 1917. Sa volonté et son autorité ont marqué l'année 1918, qu'il passa en grande partie à sillonner les tranchées. Le 11 novembre 1918 à 11h00, il parvient à faire signer à Rethondes l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Pour célébrer ce centième anniversaire, les cloches ont sonné 11 minutes, partout en France, en pleine volée ce jour à 11h00.



Comme tous les ans, les écoliers de notre école ont été associés à cette cérémonie et se sont retrouvés aux côtés de leurs parents et des autres personnes afin d'entonner, après le dépôt de la gerbe suivie d'une minute de silence, *La Marseillaise*.

Merci aux enfants et aux professeurs des écoles Mmes Lebourgeois et Vason-Dorange. Merci à M. Lepointe porte-drapeau pour notre commune.

Merci aux donateurs pour les Bleuets **symbole**



national du souvenir. Après la cérémonie, M. le maire a invité toutes les personnes présentes à se retrouver à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

A noter que la loi du 28 février 2012 a fait du 11 novembre le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour-là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.





1918: le dénouement

Cette quatrième année de la guerre, qui en fut la dernière, fut aussi la plus dramatique par la rapidité et la profondeur de la chute qui amena l'*Allemagne* à capituler.

Janvier

Minés par la contestation sociale, les revendications nationalistes et des revers militaires, les empires centraux se délitent peu à peu et après quatre ans de guerre, la paix semble possible, malgré les désaccords entre alliés et le bellicisme du commandement allemand.

Le 8, le président Wilson, énonce un plan en 14 points pour l'organisation de la paix.

Que voulons-nous ?

- 1° Des traités de paix sans rien de secret conclus à la suite d'une discussion publique.*
- 2° Liberté absolue de la navigation en dehors des eaux territoriales en temps de guerre comme en temps de paix.*
- 3° Suppression aussi complète que possible des barrières économiques, égalité de traitement accordé en matière de commerce à toutes les nations consentant à la paix.*
- 4° Garanties prises et données quant à la limitation des armements.*
- 5° Règlement impartial de toutes les questions d'ordre international.*
- 6° Évacuation du territoire russe, répartition conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes des territoires ayant appartenu à l'empire russe.*
- 7° Évacuation complète de la Belgique, reconnaissance de sa pleine et entière indépendance.*
- 8° Évacuation du territoire français. Réparation du tort fait à la France en 1871 (Alsace-Lorraine).*
- 9° Rajustement des frontières italiennes conforme au vœu des habitants et au principe des nationalités.*
- 10° Aux peuples d'Autriche-Hongrie dont nous désirons que la place parmi les nations soit assurée, doit être accordée une possibilité de développement autonome.*
- 11° Évacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, libre accès à la mer assuré aux Serbes.*
- 12° La partie turque de l'empire ottoman doit demeurer indépendante et souveraine sur son territoire, mais les autres nationalités jusqu'ici soumises à la domination turque doivent, elles aussi, avoir leur liberté entièrement garantie. Le détroit des Dardanelles doit être ouvert en tout temps aux navires de toutes les nations sous des garanties internationales.*
- 13° Constitution d'un État polonais auquel appartiendront les populations indiscutablement polonaises, qui aura libre accès à la mer et dont l'indépendance politique devra être garantie par un traité international.*
- 14° Création d'une Société des Nations dont les membres se garantiront les uns aux autres l'indépendance politique et l'intégrité territoriale.*

Février

Bombardement de Paris

Depuis le 31 janvier les raids d'avions sont de plus en plus fréquents sur Paris, les villes de l'Est de la France, Londres et les ports Anglais de la mer du Nord. Ils furent le prélude et le complément régulier des grandes offensives allemandes à venir. Malgré le **"colmatage"** de Pétain, la situation restait grave.

Mars

Signature du traité de paix de Brest-Litovsk entre l'Allemagne (plus ses alliés) et la Russie.

les Alliés perdent un front avec la sortie du conflit de la Russie, les Allemands profitent de cette défection pour envoyer d'importants renforts sur le front Ouest et tenter d'obtenir une victoire rapide avant l'arrivée effective des Américains.

C'est le **« retour de la guerre de mouvement »**.



Avec ces renforts, l'état-major allemand pense lancer le suprême assaut, « **l'offensive pour la paix** » en se disant que l'armée allemande accomplira « **la plus grande tâche de son histoire** ». Il sait qu'il dispose d'un délai de quelques mois - **jusqu'à juin-juillet 1918** - pour remporter une victoire décisive sur les troupes alliées. Les Allemands mettent donc toutes leurs forces dans d'ultimes offensives à l'ouest et lancent une série de coups de boutoir contre les Anglais. Il s'en faut de peu que leurs lignes ne soient emportées lors de l'offensive **du 21**, dans la région de Saint-Quentin. Un vide menace de se creuser entre Français et Anglais, les Allemands ayant progressé de 20 kilomètres.

Le 23, début des bombardements de Paris par un canon à longue portée, **Le Pariser Kanonen** (canon de Paris en français).

Le Vendredi Saint, l'un de ces projectiles tomba, pendant l'office, sur l'église Saint Gervais et fit près de cent victimes.

le 26, le principe du commandement unique interallié est adopté à la conférence de Doullens.



Avril

← **Le 3**, le général Foch prend la direction stratégique des opérations militaires.

La bataille des Flandres

Elle sera courte mais violente. **Le 9**, les divisions allemandes de choc attaquent dans l'axe général Lille-Hazeubrouck. Pétain fait amener des renforts et, dès **le 15**, l'affaire est enrayée. Après de durs combats autour du mont Kemmel et des monts de Flandres, **du 2 au 29**, les opérations s'enlisent et cessent à la fin du mois.



Mai

Le 27, une offensive enfonce les Français, au Chemin des Dames et amène l'armée allemande à la hauteur de Reims et de Soissons.

Les divisions de l'armée du Kaiser écrasent celles des Alliés. Les bombardements ont un fort impact psychologique sur la population parisienne bien que le nombre de victimes soit très inférieur à celui du front. À Paris on commence à envisager une défaite et certains évoquent un repli du gouvernement vers la Loire. Mais les soldats Français tiennent bon et la rupture décisive du front allié n'étant pas atteinte, le haut commandement allemand envisage alors un ultime effort et souhaite le diriger à nouveau sur les troupes britanniques, réputées plus affaiblies, afin de les rejeter à la mer en les coupant de l'armée française.



Juin

Pendant tout ce mois, les Allemands se battirent avec acharnement pour Compiègne, mais ne gagnèrent quasiment pas de terrain. Clemenceau soutient totalement les chefs militaires et, à la Chambre, **le 4**, il réplique avec vigueur aux critiques qui leur sont adressées. Au demeurant, l'assaut ennemi est freiné. Mais **le 9**, Ludendorff (Adjoint du chef de l'Etat-major allemand) déclenche la seconde partie de son offensive du Chemin des Dames, entre Montdidier et Noyon. Les soldats de Von Hutier se heurtent à la contre-offensive de Mangin qui bloque l'avance allemande.

Le 15, le calme est rétabli mais l'ennemi, comme le martèle sans cesse Clemenceau, est à Noyon.

Les réserves sont usées. Les pertes atteignent pour l'armée française 3 400 officiers et 136 000 hommes et la confiance du pays a été ébranlée. Le sursaut n'a pourtant pas manqué d'énergie, et des unités américaines, engagées à Cantigny (Somme), **le 28 mai** et au Bois Belleau (Marne), **le 6 juin**, ont fait belle figure.





Cette offensive doit être précédée par une autre offensive contre l'armée française afin d'immobiliser les réserves de celle-ci et les empêcher de soutenir l'armée britannique. Lancée **le 15** par les troupes allemandes en Champagne, cette offensive préliminaire de « diversion » permet, pour la première fois, de voir la mise en œuvre, à cette échelle, de la tactique française de la zone défensive formalisée par le général Pétain depuis près d'une année. Les troupes allemandes pénètrent les premières lignes françaises, dont les forces organisées en profondeur, avec des mûles de résistance, leur opposent un feu meurtrier sans reculer. La progression allemande est cependant importante au début et la Marne est franchie. C'est la seconde bataille de la

Marne après celle de septembre 1914. Mais les troupes allemandes se sont aventurées très au sud sans se prémunir contre des attaques de flanc lancées par les mûles français. Elles sont bousculées par une contre-attaque française dans la région de Villers-Cotterêts commencée **le 18**. Les résultats de cette contre-attaque sont dévastateurs pour les Allemands, dont les défenses se désagrègent avec la désertion d'un million de soldats. Les troupes allemandes doivent refluer vers le nord, évitant de justesse l'encerclement.

"Vous avez rendu à la France le sentiment de la victoire; vous avez bien mérité de la Patrie", dira le général Mangin à ses troupes.

Sur cette deuxième bataille de la Marne, Foch comme autrefois Joffre, a repris l'initiative; mais c'est, cette fois, pour la garder jusqu'à la victoire finale, grâce à la supériorité de ses avions et de ses chars d'assaut, à l'abondance de ses réserves, maintenant que les Américains arrivent en masse, et, bientôt, à la démoralisation des troupes allemandes.

Les Américains reçurent courageusement le baptême du feu, aux combats du Bois-Belleau, entre l'Ourcq et la Marne et deux divisions italiennes prirent part à la défense de la montagne de Reims.

Le plan incliné de la victoire.

Désormais, selon la formule de Foch, les armées alliées se sentent portées en avant comme si elles glissaient sur un plan incliné. Et, sur la pente où il poursuit les Allemands, le vainqueur de la seconde Marne, qui a reçu le bâton de maréchal, ne va leur laisser aucun répit. C'est la consigne qu'il donne et que reçoivent avec allégresse les soldats Français, Belges, Britanniques et Américains qui voient la victoire devant eux.



Les Américains à la guerre. Rien ne les arrête (affiche de recrutement).

Arrêtés devant Amiens, arrêtés devant Calais, les Allemands avaient placé leur dernière espérance dans l'offensive, par la vallée de la Marne, vers Paris. Maintenant, ils n'aperçoivent plus aucune chance de gagner la guerre. Les sous-marins devaient réduire l'Angleterre à merci; loin de fléchir, l'Angleterre s'est redressée dans un des plus splendides efforts de son histoire. Devancer l'arrivée des Américains était une question de vie ou de mort, et les voici, soldats improvisés, mais jaloux d'égaliser les Européens, tous les jours plus nombreux, avec, derrière eux, un réservoir inépuisable d'hommes et de richesses.

Août

8 août 1918 "Jour de deuil de l'armée allemande"

L'expression est de Ludendorff (Adjoint du chef de l'Etat-major allemand). Quand, **le 7**, Foch est élevé à la dignité de Maréchal de France, le sort des armes a tourné en faveur des Alliés. **Le 8**, en Picardie, où précisément Ludendorff comptait porter le coup de grâce, ce sont les Franco-anglais qui prennent l'initiative. La dégradation de la situation est si rapide que dès **le 13**, inquiet, le haut état-major allemand demande au chancelier d'engager des pourparlers de paix. Quand, en septembre, devant les coups de boutoirs portés sans répit par les Alliés, Ludendorff ordonne un repli général à l'ouest, les fronts d'Orient et des Balkans tenus par ses alliés s'effondrent.



L'assaut final

Fin août, Foch décide de passer à l'offensive générale. Après l'attaque du **8 août**, celles **des 17 et 18** au nord de la Somme et à l'est de l'Oise, et **du 26** pour les Britanniques en Artois, conduisent les Alliés à la ligne Hindenburg. Les villes de Péronne et Noyon sont atteintes.

Septembre

Du 12 au 15, la 1^{ère} armée américaine du général Pershing réduit, la "**hernie**" de Saint-Mihiel avec un total succès, capturant matériel et prisonniers en abondance.

Le 26, Foch lance une contre-offensive générale sur le front occidental.

Le commencement de la fin

le 29, en Macédoine, une offensive surgit sur les arrières de l'ennemi. La Bulgarie, signe l'armistice et la **II^{ème} armée allemande** capitule et abandonne 80 000 hommes, 1 600 officiers et 500 canons. La route de Vienne est ouverte; les Serbes sont sur le Danube.

Octobre

Chute de l'Orient.

La plus formidable puissance militaire que le monde eût connue craquait de toutes parts; l'événement qui précipita la chute se produisit en Orient.

C'était, surtout, pour la maîtrise de l'Orient que l'Allemagne avait entrepris la guerre; l'Autriche, du premier jour, puis la Turquie et la Bulgarie s'étaient rangées sous ses ordres. **L'automne de 1918** les vit crouler toutes les trois.

En Palestine et en Syrie, les troupes ottomanes se désagrègent sous les coups des Anglais.



Le 30, la Turquie est acculée à l'armistice de Moudros. La flotte franco-anglaise entre dans le Bosphore.

← Des milliers de Feldgrauens (soldats) ne pensent qu'à se rendre: pour le prisonnier, la guerre est déjà finie. Chaque mois, les alliés font faire 100 000 prisonniers.

Novembre

Le 3, l'Autriche-Hongrie signe l'armistice à Villa-Giusti. Des mutineries éclatent à Kiel : les marins refusent de livrer une bataille « **pour l'honneur** ». La vague révolutionnaire gagne toute l'Allemagne.

Le 9, abdication et fuite aux Pays-Bas de l'empereur Guillaume

II. L'état-major allemand demande que soit signé l'armistice.

Le 11, l'Allemagne signe l'armistice à Rethondes.

Quatre ans, trois mois et sept jours après l'entrée en guerre de la France et de ses alliés (Royaume-Uni, Russie) face à l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'armistice est signé au petit matin, dans un train à Rethondes (Oise).



Le 11 novembre 1918, les armes se taisent à onze heures. L'envahisseur allemand est vaincu.

Sur le Rhin

Le 17, les troupes françaises entrent à Colmar et Mulhouse.

Le 19, Pétain entre à Metz où Poincaré (Président de la République) le félicite, après lui avoir remis le bâton de maréchal.

Le 25, les Français entrent à Strasbourg.

En Lorraine et en Alsace, c'est la liesse populaire, et les gens ressortent de vieux drapeaux, précieusement gardés pendant 48 ans.

Par acclamations, la Chambre vote le texte de son

ordre du jour : **"Le citoyen Georges Clemenceau, les armées de la République, le maréchal Foch ont bien mérité de la Patrie"**.

Le général Pétain clôt son dernier ordre du jour par la formule lapidaire : **"Fermé pour cause de victoire"**.



Date de commémoration symbolique de la première guerre mondiale, le 11 Novembre ne marque pas tout à fait la fin de la guerre. Le véritable traité de paix n'est signé que huit mois plus tard et d'autres conflits directement liés à la Grande Guerre éclatent, notamment en Europe de l'Est.

Pour sauver les apparences, l'état-major allemand fait circuler la thèse du Coup de poignard dans le dos, dont se servira Hitler quelques années plus tard. Les clauses de l'armistice sont très dures à comprendre pour la population allemande

- reddition de la flotte de guerre qui doit être livrée à l'Angleterre, évacuation de la rive gauche du Rhin, livraison d'un important stock de matériel (canons, mitrailleuses, camions, locomotives, wagons, etc.) et réparations financières démesurées - car n'ayant pas connu la guerre sur leur territoire (en effet, leurs troupes ont campé pendant quatre ans en terre ennemie), ils imaginent mal qu'ils soient vraiment vaincus.

Le bilan humain de la Première Guerre mondiale s'élève à environ dix millions de morts et environ huit millions d'invalides, soit environ 6 000 morts par jour.

Proportionnellement, en nombre de combattants tués, la France est le pays le plus touché avec 1,45 million de morts et de disparus et 1,9 million de blessés, la plupart lourds (obus, tympans, gaz toxiques), soit 30 % de la population active masculine (18-65 ans), pour la plupart des hommes jeunes de 17 à 45 ans, qui n'auront jamais d'enfants.

Source et photos provenant d'internet

Aubervillais morts pour **la France** en 1918



Quatre garçons de notre commune vont disparaître dans les combats.

Ce sont: **Henri Beauchamp 38 ans**. Incorporé dans le 30ème régiment d'infanterie, il fut blessé le 15 Décembre 1915 et réintégré en Mai 1916.

Tué à l'ennemi au Mont Kemmel (Belgique) le 24 Avril. Il fut décoré 2 fois.

Médéric Foutel 34 ans. Incorporé dans le 74ème régiment d'infanterie, il fut blessé en Octobre 1915 et réintégré en Mai 1916. Blessé à nouveau pendant la 2ème bataille de la Marne, il décède à l'hôpital le 21 Juillet.

Il fût décoré à l'ordre de son régiment pour sa bravoure et son sang froid.

Eugène Lefebvre 32 ans. Incorporé dans le 329ème régiment d'infanterie.

Tombé à Fontaine (Territoire de Belfort) le 7 Mai. Médaillé de la croix de guerre.

Charles Richard 29 ans. Engagé volontaire dans le 12ème régiment de cuirassés, il fût décoré de la croix de guerre avec deux étoiles de bronze pour s'être porté volontaire dans des missions périlleuses dans les lignes ennemies. Il est décédé d'une pneumonie à l'hôpital à Paris le 31 juillet 1919 !

Nota: Sur le monument aux morts, il est déclaré décédé en 1918 ?



Les vainqueurs européens de 1918



Travaux 2018



1) Effacement des réseaux ERDF et France Télécom

Depuis cet été avec le concours du Syndicat Départemental d'Électricité (SDE) qui subventionne les travaux à hauteur de 75%, la rue du Château et le hameau Saint Amator sont en chantier.

➤ Rue du Château: Le terrassement et les branchements ERDF sont terminés depuis Septembre, il reste à France Télécom de câbler son réseau (cette prestation est indépendante de notre compétence).

❖ Part communale : 43 100 €

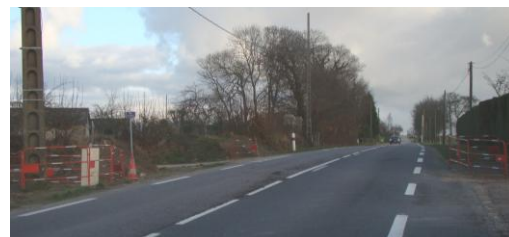
➤ Quartier Saint Amator: Les terrassements sont terminés en cette fin d'année. Les branchements électriques seront réalisés début 2019. Pour France Télécom, nous sommes dans la même situation que rue du Château.

❖ Part communale : 79 250 €

A noter : Le réseau France Télécom, sur ces deux rues, permettra le passage du réseau fibre optique.

Par ailleurs, ce réseau s'installe sur notre commune.

Cette compétence n'étant pas de notre ressort, nous ne sommes pas en capacité de donner une date de mise en service de cette prestation.



2) Mairie

Ce bâtiment (ancien presbytère) a accueilli la mairie en 1989 après d'importants travaux de rénovation. Depuis ces années de service, un toilettage s'imposait et cette année, nous avons procédé aux:

- Remplacement des fenêtres
- Changement des radiateurs
- Reprise de la décoration intérieure (peinture, moquette à l'étage)

❖ Montant des travaux : 43 728 €



3) Circuit BMX

Suite à la demande de jeunes Aubervillais, l'idée de créer un terrain dédié à cette discipline "plutôt rurale" s'est concrétisée à l'automne près du terrain de football. Après une visite d'un tel circuit à Normanville, puis d'un plan élaboré par nos jeunes, nous sommes passés à la phase construction. La terre et la pelleuse pour préparer les bosses ont été apportées par l'entreprise Lebreton.



L'automne très sec et la motivation des futurs utilisateurs a permis de réaliser, en plusieurs étapes, un circuit complet. Cette phase d'installation est très encourageante et nous nous apercevons que beaucoup de jeunes sont intéressés par cette discipline, que chacun y est allé de son investissement personnel pour finaliser les bosses. En effet, nombre d'ados sont venus avec les outils (pelles, brouettes, ...) empruntés aux parents pour

travailler le site (à ce jour, pas de plaintes parentales pour non retour des outils !). Un merci également à Julien Bréant notre monsieur "deux roues" à Auberville pour sa disponibilité et l'encadrement de l'équipe. Il reste maintenant à faire vivre cet équipement, à l'entretenir, à respecter l'environnement et le voisinage.

Travaux 2019

1) Mairie

Ce bâtiment présente, depuis plusieurs années, des signes de fragilité dans sa structure. Une étude menée avec l'aide des services de PJ2S a permis de définir les solutions techniques de consolidation. Ces travaux seront engagés en 2019.

❖ Montant des travaux : 15 000 €

2) Eglise

Le mur du pignon Ouest présente des traces d'humidité très importantes. Aussi, pour éviter une dégradation rapide de ses murs, des travaux de maçonnerie vont être engagés pour remédier aux désordres engendrés par les infiltrations. Ces travaux doivent être réalisés cette année pour bénéficier de la subvention "Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux" de 6 000 € accordée par l'État.

❖ Montant des travaux pour la commune : 14 000 €

3) Salle des fêtes

Le rapport de l'étude acoustique menée en 2018 chiffre les travaux à 45 000 €. Dans cette somme, il ressort deux parties de travaux:

a) Des travaux d'isolation phonique intérieure pour 15 000 €

b) Des travaux d'isolation phonique extérieure pour 30 000 €

Le conseil communal a décidé de provisionner la partie travaux intérieurs puisque ceux-ci sont clairement définis mais de reporter à 2020 la partie travaux extérieurs. En effet, le rapport mentionne la construction d'une "clôture" antibruit le long de la propriété adjacente. Il nous paraît utile d'obtenir des informations complémentaires sur l'efficacité de ce mur.

4) Rue du Bourg

Dans le cadre de la compétence voirie de la CVS, cette rue est inscrite au plan pluriannuel 2019.

La partie se situant entre la RD110 et la rue de la Forge sera reprise en enrobé ainsi que les trottoirs.

A noter que notre demande de reprise du réseau d'eau potable dans cette rue, après consultation du service des eaux de la CVS, n'est pas retenu au motif que ce réseau est encore viable.

❖ Nous avons budgété 7 000 € pour les travaux annexes à la voirie.

5) Terrain entre le CR110 et la rue de la Mare Ronde

L'achat de ce terrain par la commune se concrétisera courant janvier 2019. Un relevé du terrain est en cours et le projet d'aménagement, prévu et mentionné dans le bulletin précédent, sera engagé.

6) École

Le matériel informatique de la classe de Mme Vason-Dorange installé en 2010 demande à être remplacé et nous en profiterons pour équiper la classe de Mme Lebourgeois.

❖ Coût prévisionnel : 15 000 €.

Une porte "Issue de secours" sera remplacée

❖ Montant des travaux → 1 500 €

Panneaux de basket à remplacer

❖ Montant des travaux → 2 000 €



7) Espaces verts

Trois zones plantées par la municipalité et devenant volumineuses seront élaguées par une entreprise spécialisée.

Cette taille permettra de laisser passer la lumière et d'amener plus de clarté dans les maisons environnantes.

Ces zones sont:

- La rue du Bourg,
 - Le clos de la Forge,
 - Les abords de la salle des fêtes, terrain de jeux et mare.
- ❖ Coût prévisionnel : 15 000 €



8) Nouveau Cimetière

Afin de compléter l'aménagement, une sente en béton désactivé permettra un meilleur accès au columbarium et des plantations seront réalisées.

❖ Montant des travaux : 3 500 €

9) Cantine scolaire

La municipalité va acquérir 10 tables. Ces tables seront uniquement dédiées au service de restauration scolaire.

Avantages:

- Etant équipées de roulettes et d'un poids moindre, elles seront manœuvrables et se rangeront plus facilement par les personnes chargées de l'entretien après les repas.
- ❖ Coût : 3 000 €

10) Vidéo surveillance

L'année dernière, nous relations dans le bulletin, que nous avions à faire face à un certain nombre d'incivilités dans le Bourg et que nous allions, dans le cadre d'un projet PJ2S, demander l'installation de trois caméras de surveillance. Cette demande, subventionnée à raison de 50% , avait été refusée pour PJ2S. Elle est accordée pour 2019, aussi, notre demande est de nouveau d'actualité.

Les trois caméras seront positionnées pour surveiller:

- La mairie et son parking,
 - L'atelier municipal, l'aire de jeux et la mare,
 - La salle des fêtes côté rue du Bourg.
- ❖ Part communale : 12 500 €



Informations

a) Lotissement Le Clos des Aubépines

La première tranche, le long de la rue des Communes, comportant sept constructions est en voie d'achèvement. La deuxième tranche, beaucoup plus importante puisqu'elle comportera des travaux de voirie et de réseaux, devrait apparaître en 2019.

b) Cuve enterrée quartier Saint Amator

Suite au sinistre survenu sur cette cuve, le rapport d'expertise montre une défaillance de la réserve métallique. Face à la lenteur de ce dossier, la commune PJ2S a pris l'appui d'un avocat pour défendre ses intérêts et tenter de trouver une solution amiable. La commune tient à présenter ses excuses, pour tous ces désagréments, auprès de M. Auber qui a mis à disposition le terrain.

c) Eclairage public

Notre commune possède plus de 180 points lumineux sur son territoire et comme nous le relations déjà dans le bulletin de 2013, le changement des lampes nécessite l'utilisation d'une nacelle et de personnes agréées pour ce type de réparation. En cas de défaillance d'un lampadaire, nous vous recommandons de prévenir la mairie, celui-ci sera pris en compte mais fera partie d'un programme de maintenance afin de diminuer le coût de déplacement de l'entreprise.

Merci de votre compréhension.



Cette année, comme tous les deux ans, a eu lieu "*la matinée de l'arbre*". Cette action organisée par la commune déléguée dans le but de paysager la commune s'est déroulée le 1er Décembre. Nous avons fait le choix, pour cette saison, de proposer des arbustes de moyenne taille.

Notre sélection portait sur :

- ❖ le genêt à balai (*cytiscus scoparius*) ,
- ❖ la bruyère carnea,
- ❖ l'arbre à perruque (*cotinus coggygria*),
- ❖ le spirée "antony waterer",
- ❖ le Forsythia "marée d'or",
- ❖ le rosier couvre-sol rouge.

✓ 147 foyers se sont inscrits,

ce qui représente trois cinquième des foyers.

Une grande partie des Aubervillais ont choisi le rosier.

Auberville-la-Campagne



Les rosiers couvre-sol

Très faciles à vivre et quasiment sans entretien, les rosiers couvre sol n'ont pas leur pareil pour habiller et fleurir rapidement de grandes surfaces. Sains et vigoureux, ils offrent une cascade ou un tapis de roses dans toutes les situations.

Les rosiers couvre-sol :

port tapissant et une longue floraison

Vigoureux et de croissance rapide, ils sont



capables d'habiller une surface de 1 à 2 m² en quelques saisons seulement. Dès le mois de juin et jusqu'aux gelées, une floraison très généreuse et pleine de délicatesse accentue le port naturellement retombant de ces rosiers qui ont beaucoup de charme lorsqu'ils sont fleuris.

Les rosiers couvre-sol, sains et peu exigeants

Ces champions de la floraison possèdent une santé hors pair qui dispense de tout traitement fongique pour le feuillage et les fleurs résistent aussi bien au soleil qu'à la pluie.

Florifères même en sol pauvre

Endurants, ils prospèrent en sol ordinaire et même en sol maigre, sec ou calcaire. Leur ramure dense et leur feuillage très couvrant empêchent la pousse des mauvaises herbes. Hormis la plantation, ils ne vous demanderont aucun travail du sol par la suite. Ils se satisfont d'une poignée d'engrais au printemps ou d'un peu de compost maison.

Faut-il tailler les rosiers couvre-sol ?

Les rosiers couvre-sol n'ont pas besoin d'une vraie taille pour fleurir abondamment. Les premières années, taillez seulement les rameaux dressés qui déséquilibrent la silhouette du rosier pour lui conserver un port compact et ôtez le bois mort. Quand le buisson prend de l'âge (en général au bout de 5 ans), il convient de procéder à une taille de rajeunissement. Taillez une branche sur trois à 30 cm du point de greffe.



Cette opération qui favorise le développement de jeunes rameaux vigoureux et florifères permet de renouveler progressivement la charpente du rosier sans compromettre la floraison.

Les rosiers couvre-sol, adaptés à de nombreux usages

Plantés en bordures, le long d'une allée ou d'une terrasse, en haies basses ou à l'avant de massifs de vivaces, de rosiers arbustifs ou grimpants, ils créent un effet de masse remarquable aussi bien par leur feuillage ample que par leur floraison colorée.

Ils apportent aussi une touche fleurie dans les rocailles ensoleillées mais se plaisent aussi en bac où leur silhouette étalée ressort particulièrement bien.

(Sources et images internet)



40 ans, 40 arbres...

Le CAUE 76, Quel est son rôle ?

« Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... » et assurer « des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs... », telles sont les activités du CAUE.



- Il accompagne les communes sur leurs projets de construction de bâtiment public ou d'aménagement d'espace public en amont de la maîtrise d'œuvre.
- Il conseille les particuliers ayant un projet de construction de maison individuelle, de restauration de bâti ancien ou de rénovation d'habitation, d'agrandissement de logement en leur permettant de consulter un architecte-conseiller.

Tél. CAUE : 02 35 72 94 50

À l'occasion de ses 40 ans, le CAUE 76 a initié l'opération "40 ans/40 arbres" qui visait à planter sur les espaces publics de 40 communes des arbres, acte symbolique marquant ainsi la volonté des équipes municipales de s'associer à ses actions. Planter un arbre c'est faire un geste important vers l'avenir car il participe aux fonctions écologiques des territoires urbains et ruraux.

Les quatre communes de Port-Jérôme-sur-Seine ont été retenues et ainsi, le 27 Novembre, en présence des enfants de la classe de Mme Vason-Dorange (Mme Lebourgeois et sa classe ne pouvant être présentes) M. Craquelin accompagné des enfants et de leur institutrice a symboliquement planté un orme près du terrain de jeux.



🚧 Chaque commune garde ses racines, son histoire, son identité.

🚧 À partir de cet ancrage territorial, nous construisons un tronc commun et de multiples branches qui représentent toute la diversité des activités municipales.

Pourquoi ce choix ?

Autrefois, avant l'existence du rond-point de l'entrée d'Auberville en venant de La Frenaye, il y avait un orme majestueux. Celui-ci a disparu et il reste juste le nom de " Rond point de l'Orme ou carrefour de l'Orme". Ne pouvant planter cet arbre, pour des raisons administratives, à cet endroit, il a été fait le choix de l'installer près de la mare. Longue vie à lui.



Nous adressons tous nos remerciements aux différents acteurs qui ont participé à cette action : les écoles et les enseignants, les agents communaux et le service Espaces verts de Port-Jérôme-sur-Seine, le CAUE.

Opération haies champêtres et fleuries sur Port-Jérôme-sur-Seine



Dans le but d'aider les habitants de Port-Jérôme-sur-Seine à participer à l'embellissement de leur commune, la Ville offre gratuitement la fourniture des plants en bordure des voies publiques dans la limite de 100 mètres linéaires.

Un choix entre différentes essences est proposé, ainsi que les conseils des agents du service Espaces verts à chaque habitant souhaitant remplacer ou créer une haie champêtre et fleurie. Cette opération est relatée dans le PJ2S de l'automne, ainsi, si pour 2019 vous êtes intéressé,

vous devrez nous en informer par le biais de ce magazine.

D'ores et déjà, sachez que les dossiers d'inscription et les renseignements se font, tous les ans de **mi-septembre à mi-novembre** auprès du service Espaces verts, rue des Charmes au Bois du Parc à Notre-Dame-de-Gravenchon à des jours et horaires précisés dans le magazine.

Nota: Pour obtenir ces plants plusieurs critères sont à respecter.

- La nouvelle haie sera une haie de mélange composée de différentes espèces (mélange de caducs et persistants).
- La composition de la haie sera différente entre une haie taillée ou une haie vive.
- La nouvelle haie doit respecter le Plan Paysage.
- Le choix du type de haie (taillée ou vive) doit tenir compte de l'emprise future de celle-ci.

Pour 2018 les personnes intéressées avaient le choix entre 13 plants persistants et 12 caducs.

La livraison des plants aux particuliers se fait durant **la fin du mois de février de l'année suivante**, en fonction des conditions météorologiques. Une fois livrées, l'entretien des haies champêtres doit être réalisé par le propriétaire de celles-ci.

Au moment de cette action, vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription, le règlement, la liste des végétaux et les conseils d'entretien d'une haie champêtre sur le site de PJ2S.

Jardins fleuris

Sous la présidence de M. Billaux, l'association des Jardins familiaux de Port-Jérôme-Sur-Seine a organisé sa cérémonie annuelle récompensant les participants au concours des maisons et jardins fleuris.

Ces distinctions ont plusieurs thèmes:

✚ **Décoratif, mini-décoratif, paysager et balcons.**

C'est en présence de Mme Carolo, M. Coriton, Mme Loison et M. Czelay, M. Craquelin était excusé, qu'ont été félicités les 64 récipiendaires.

Mme Carolo, M. Coriton et M. Czelay ont tenu à rappeler la dimension que revêt ce travail. Mme Carolo a tenu à préciser que le cadre de vie à PJ2S est une mission municipale mais pas seulement et qu'il est important de féliciter les personnes qui décorent avec assiduité et dévotion leurs jardins ou balcons. Puis, M. Billaux a invité tous les lauréats mentionnés dans chaque catégorie, à venir chercher leur prix.

Pour notre commune, 2 jardins ont été primés, celui de M. et Mme Mas et de M. et Mme Bardel.



Cette agréable cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié où chacun pouvait encore discuter jardinage et plantations.

Nota: Pour participer au concours, vous devez vous inscrire auprès des Jardins familiaux. Sachez aussi que le jury est composé de personnes extérieures à la commune afin de respecter la neutralité du concours et qu'il se réunit 3 fois dans l'année à différentes périodes saisonnières pour confirmer le fleurissement des propriétés inscrites.



Elever des poules pondeuses dans son jardin

L'élevage de poules pondeuses dans son jardin est à la portée de tous et d'actualité!

Attention toutefois car avant de vous lancer dans l'élevage de poules, vous devez en connaître **les avantages et inconvénients**:

La première condition sera votre environnement et, si on parle de respect, de soin et d'amour, alors oui la poule peut (et doit !) être élevée comme tout autre animal de compagnie.

Ne considérez pas vos poules comme des composteurs sur pattes



Certes, les poules sont omnivores et vraiment pas difficiles à satisfaire côté menus. Mais une bonne nourriture permettra des pontes régulières : des céréales avant tout (des graines ou des mélanges sous forme de granulés) et des épluchures de légumes et de fruits. Une seule restriction : **elles n'aiment ni les agrumes et les épluchures de pommes de terre. Evitez aussi la viande (parfois quelques restes, mais pas plus) si vous ne voulez pas qu'elles deviennent agressives. Par contre, rendez-leur leurs coquilles d'œufs ou offrez-leur des coquilles d'huîtres pour qu'elles aient de beaux œufs. En échange, elles fournissent de l'engrais pour vos plantes (leurs fientes sont très riches en azote) ;**

Pour limiter les dégâts du sol, les odeurs et la destruction des plantes, limitez le nombre de poules. Deux poules sont amplement suffisantes pour fournir en œufs une famille de 4 personnes. Sachez qu'il y a différentes races de poules : certaines sont plutôt couveuses et d'autres sont plutôt pondeuses. Toutefois, certaines races allient ces deux côtés. Une poule seule risque de s'ennuyer et sa santé pourrait en pâtir. Pour vivre en bonne santé, elles ont besoin d'un grand espace (compter 10 m² par poule) afin de pouvoir gambader et se nourrir.

Même si son plumage est ornemental, évitez le coq...

La poule pond sans coq, mais ne peut donner de poussins. La présence du mâle n'est pas du tout conseillée pour votre « cheptel » de 2 poules. Le coq va les épuiser par ses ardeurs (on compte en général 7-8 poules pour un coq) et, **va aussi vous épuiser par son chant très matinal.**

Ce ne sont pas les voleurs de poules que nos gallinacées craignent, ce sont plutôt une multitude d'ennemis visibles et invisibles. Ainsi, l'on distingue :

- Ceux qui s'attaquent aux poules pour les manger : rapaces, renards, furets, fouines, chiens errants.
- Ceux qui s'attaquent aux poules pour y habiter : acariens, poux.
- Ceux qui s'attaquent aux œufs : fouines, rats, pies.
- Ceux qui s'attaquent à l'alimentation donnée aux poules : souris, rats, mulots... Il paraît, que si vous élevez des cochons d'inde avec vos poules, vous limiterez ces animaux (dixit Mme M.H ?).



Enfermez bien vos poules pour la nuit, et prévoyez-leur un habitat sécurisé. Il existe des poulaillers, prêt à être installés mais vous pouvez, en allant sur internet comme nous l'avons fait pour créer cet article, édifier votre propre poulailler mais, dans un souci d'esthétisme, pensez aux voisins et de manière générale, votre poulailler doit rester propre !

Ne négligez pas vos poules

Certes, les poules sont réputées pour ne pas nécessiter beaucoup d'entretien et c'est d'ailleurs un argument qui séduira nombre d'acheteurs... Malgré tout, elles ont besoin de votre présence régulière pour vivre jusqu'à 5/6 ans dans de bonnes conditions. En moyenne, comptez 15 minutes par jour à leur consacrer, et si vous vous absentez, demandez à un voisin de passer régulièrement. Remplissez leur abreuvoir et mangeoire une fois par semaine (sans eau surtout en été, une poule ne survit pas 24h !) et nettoyez le poulailler une fois par mois pour évacuer les excréments, mettre de la paille et appliquer des produits naturels préventifs contre les poux rouges et les insectes.



Frelons asiatiques

Nous annonçons dans le bulletin municipal n° 26 (Janvier 2015) l'arrivée imminente des frelons asiatiques sur notre territoire, ils désormais bien présents sur notre commune. En effet, il a été déclaré en mairie la présence d'un nid.

Si vous découvrez la présence de frelons asiatiques, vous devez en faire le signalement auprès de la FREDON Haute-Normandie (02 77 64 50 31). S'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, une entreprise spécialisée viendra vous en débarrasser en toute sécurité. Le coût de la prestation sera à votre charge. Il est inutile d'appeler les pompiers qui ne se déplacent pas sur ce type d'intervention.

Source site Fredon Haute-Normandie

Nota: La préfecture nous avise qu'elle va mettre en place un N° vert.

Les dangers

En effet, si l'on s'approche d'un nid actif, volontairement ou sans soupçonner sa présence, le frelon asiatique « *vespa velutina nigrithorax* » est très agressif, bien plus encore que son cousin européen !!

Vous ne devez pas non plus tenter de le détruire par vos propres moyens, vous devez faire appel à des professionnels. Avant toute chose, il faut savoir reconnaître ce frelon asiatique. On vous demandera souvent de prendre une photo avant toute intervention des techniciens.

En règle générale, les frelons asiatiques tentent de fabriquer leur nid en hauteur dans les arbres.



Le problème avec les nids bas (30% des nids le sont) est que si l'on n'a pas connaissance du nid (souvent caché), il est fort à parier qu'on le dérangera sans le vouloir et sans s'y attendre.

Pour les déranger, il suffit :

- d'un passage trop proche.
- d'un bruit important : tondeuse, mobylette, taille haie thermique,
- de fortes vibrations : branches remuées, marche sur toiture, ouverture de porte bruyante,

Une fois dérangée, si la colonie de frelon se sent menacée, **elle attaque** !

La piqûre d'un frelon asiatique est toute aussi violente et dangereuse que celle d'un frelon européen. Seuls les femelles sont équipées d'un dard, pouvant sortir de 6 millimètres, et traverser même un gant de cuir pour travaux extérieurs !

Contrairement à l'abeille, qui laisse son dard harponné et planté dans la chair de la victime piquée, le frelon asiatique peut s'acharner et piquer plusieurs fois.

Quelques petites astuces pour éviter les surprises freloniques :

- Avant de tailler une haie ou tondre en bordure de massifs, tapoter le feuillage avec un balai à manche long ! Bien ouvrir l'œil et s'apprêter à courir le cas échéant, si un ou plusieurs frelons sortent de la haie,
- Jetez un œil régulièrement à l'intérieur au dessus de l'entrée de vos abris extérieurs, sans bruit, ni vibrations si possible,
- avant de monter et se déplacer sur un toit, s'assurer qu'aucun frelon ne guette à l'entrée d'une cavité sous tuile ou d'une aération,
- Avant de soulever un couvercle ou autre accessoire à l'extérieur, vérifier qu'il n'y a pas d'entrée / sortie de frelons (un petit trou leur suffit pour rentrer), et ne pas hésiter à secouer ou faire vibrer la chose pour s'assurer d'aucune agitation frelonique, il faut toujours être prêt à s'éloigner rapidement.

En cas de piqûres, il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique. Il est fortement conseillé de consulter un médecin ou pharmacien très rapidement et accompagné de préférence.

En cas de nid "menaçant" la mairie peut décider d'imposer sa destruction.

Nota: Si vous cherchez sur internet, vous trouverez des "astuces" pour piéger et tuer quelques frelons. Nous ne pouvons pas garantir le succès mais qui ne tente rien n'a rien !

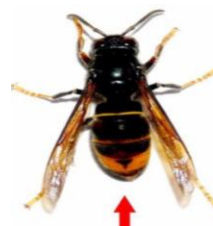


Frelon européen

ERICK
LE BERVET



Frelon asiatique



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Convoi exceptionnel immobilisé

Et de deux ! L'année dernière, nous vous relations le blocage du RD 110 occasionné par la défaillance mécanique d'une remorque transportant la tête électrique d'une éolienne. Cette fois-ci, nous avons eu droit à un nouveau blocage du RD mais dû à une défaillance humaine. En effet, le 28 Novembre un convoi exceptionnel transportant un mât d'éolienne s'est immobilisé sur le terre plein central en voulant le franchir. L'essieu arrière de la remorque s'est retrouvé posé sur ce terre plein et à arrêter l'ensemble. Malgré les efforts du chauffeur pour se sortir de ce mauvais pas, il lui fut impossible d'avancer.

Même effet, même cause, trafic paralysé sur le RD 110 et même déboire pour les conducteurs obligés de trouver des palliatifs pour contourner cet obstacle. La commune a de nouveau vu des véhicules de toutes tailles (ou presque) visiter nos rues malgré les déviations mises en place !

Comme l'année dernière, il a fallu faire venir une grue du Havre, moins grosse celle-ci, pour soulever légèrement l'essieu arrière et permettre au convoi de repartir.

Le lendemain après-midi, la route était rendue à la circulation.

A noter qu'un mât comme celui-ci à une longueur d'environ trente mètres pour un poids avoisinant les soixante-dix tonnes!



Périscolaire (fin de l'année 2017 / 2018)

Le périscolaire a vécu sa dernière saison jusqu'en juillet. En effet, le conseil communal a voté la fin de cette expérience puisque l'école est revenue à la semaine des quatre jours.

Jusqu'au dernier jour, Mmes Lucas et Cailleu ont tenu à assurer des activités qui marquaient différentes étapes de l'année. Au cours des activités, les enfants ont fabriqué des objets en rapport avec les événements du calendrier, ils ont également pu participer à des ateliers cuisine.



Ecole

(la fin de l'année 2017 / 2018)

Le 24 avril, comme tous les ans, s'est déroulé le célèbre "Veniziauberville". Les enfants ont défilé dans le centre Bourg. À cette occasion, ils ont réalisé leur rêve en se déguisant selon leur héros ou héroïne pour fêter "**le carnaval**".



Merci aux parents pour le prêt des photos et pour leur participation aux différentes manifestations. Sans eux, il serait impossible d'organiser ces moments de convivialité.

Le 21 juin, sortie pédagogique à la Ferme Normande de Maniquerville.

Ce lieu regroupe deux thèmes:

- Le musée agricole "l'Agriculture au fil du temps",
- L'exploitation agricole "La Renaissance".

Dans le clos masure, les bâtiments typiques en briques, silex et craie sont conservés. Les mares ont été reformées et les pommiers à cidre régulièrement replantés.

La finalité de cet endroit est de faire cohabiter l'agriculture et le patrimoine.

Ce musée est ouvert depuis 12 ans, il est le résultat de la passion de M. et Mme Loisel. De nombreux visiteurs viennent, chaque année, retrouver leurs racines et renouer avec l'agriculture d'antan. Les thèmes exposés sont régulièrement renouvelés (2007 l'école, 2008 le cidre, 2009 la cuisine, 2012 le cardage, 2013...).



Dans ce cadre rural, les enfants, accompagnés de parents et de leurs institutrices, ont participé aux différents ateliers proposés par les maîtres du lieu et ont donné la pleine expression de leur talent de créateur.

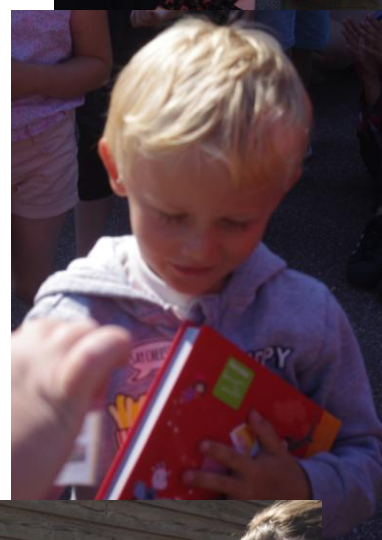


le 26 juin, devant une importante assemblée, les enfants ont fêté cette fin d'année scolaire avec un répertoire musical appris et travaillé avec Mme Hélène Mertens et les enseignantes.



Le 29 juin, remise des prix

Nouveauté pour les huit CM2. À l'ère numérique, le traditionnel dictionnaire que recevaient les futurs collégiens est remplacé par une calculatrice validée pour ce niveau scolaire. En effet, en accord avec Port-Jérôme-sur Seine, nous nous sommes rangés à la décision unanime d'offrir cet outil indispensable en sixième qui correspond plus au besoin d'un(e) collégien(ne). Chaque commune déléguée à commander, en groupement global, les calculettes sous la bannière de la commune nouvelle afin de diminuer les coûts. Bonne utilisation aux récipiendaires et bonne continuité à chacun(e) dans ce nouveau cycle



Le 6 juillet, fin de l'année scolaire

Déjà, la fin de l'année scolaire est à nos portes. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail qui ont demandé une grande implication et beaucoup d'efforts de la part des élèves, des parents et des institutrices. Les vacances sont donc bien méritées pour tous et il va falloir trouver des moyens de rendre ces semaines de vacances reposantes et vivifiantes.



*La classe est vide
Vive la saison 2018 / 2019*

Année scolaire 2018-2019



Le 3 septembre, jour de rentrée, pour cette nouvelle saison scolaire, 54 élèves ont repris le chemin des bancs de notre école.

Cette nouvelle année est marquée par deux changements notables.

- a) Cette rentrée voit le retour de la semaine de quatre jours.
- b) Les enfants de maternelle (petite et moyenne section) fréquentent désormais le SIVOS de Touffreville la Cable.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

- 26 enfants dans la classe de Mme Lebourgeois
9 GS + 9 CP + 8 CE1 ;
- 28 enfants dans la classe de Mme Vason-Dorange
12 CE2 + 9 CM1 + 7 CM2.

Les représentantes des parents d'élèves sont :

Mme Mandeville et Mme Tocque

Les suppléantes sont :

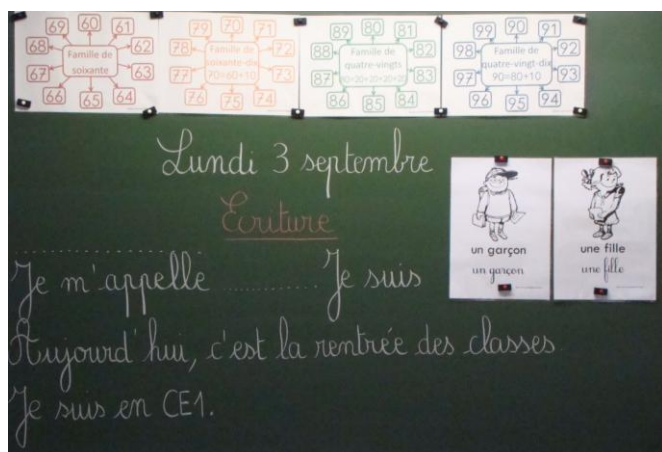
Mme Lefebvre et Mme Roussignol.

La représentante pour le SIVOS est : Mme Pont

La suppléante est : Mme Gloaguen.

Organisation de la semaine scolaire :

Enseignement: 8h30-11h45/13h30-16h15 (nouveaux horaires*).



*Nota: Une modification de ces horaires est intervenue aux vacances de fin d'année, en effet devant le nombre d'élèves demi-pensionnaires de plus en plus important, et un problème d'articulation avec les horaires du Ludisport le mardi, la municipalité a décidé d'allonger d'un quart d'heure la pause déjeuner.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) se déroulent le mardi et jeudi de 16h15 à 17h.

Les intervenants extérieurs sont :

- **Pour le sport**, M. Laurent Bâtard le jeudi matin pour les élèves de cycle 3 (classe de Mme Vason-Dorange) le jeudi de 8h45 à 9h45.

Nota: Un projet pédagogique et une programmation annuelle accompagnent ces interventions.

Pour cette année scolaire au programme :

Athlétisme, Les Arts du Cirque, Accrosport, Ultimate Frisbee et Course d'orientation.

- **Pour la musique**, Mme Héléna Mertens pour les deux classes:

- ✓ de 10h15 à 10h45
pour la classe de Mme Vason-Dorange,
- ✓ de 10h45 à 11h15
pour la classe de Mme Lebourgeois



Le projet pédagogique en éducation musicale comprend deux axes principaux :

- 1) Permettre aux élèves d'accéder à une culture artistique (découvrir des lieux, rencontrer des musiciens),
- 2) Pratiquer le chant choral.

Pour finaliser ce projet, les deux classes se rendront à l'Opéra de Rouen le 5 Mars pour voir le spectacle participatif « Carmen, reine du cirque » .



Sécurité aux abords de l'école

Le niveau du plan Vigipirate « **sécurité renforcée risque attentat** » s'applique sur l'ensemble du territoire. La municipalité a été dans l'obligation de remettre les barrières devant l'entrée de l'école.

Les consignes de sécurité pour le stationnement, l'accès et l'accueil à l'école sont réglementées et à respecter.

Afin de communiquer avec les enseignantes ou le personnel communal, nous vous remercions de privilégier le cahier de liaison ou le téléphone (Ecole : 02 35 38 92 00). Les portes de l'école sont fermées à 8h30.

Les informations suivantes doivent être communiquées aux différentes personnes autorisées à récupérer votre enfant.

De plus, nous vous recommandons de signaler toutes personnes et tous déplacements suspects dans notre village.

Cette vigilance s'applique à tous les Aubervillais.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance.

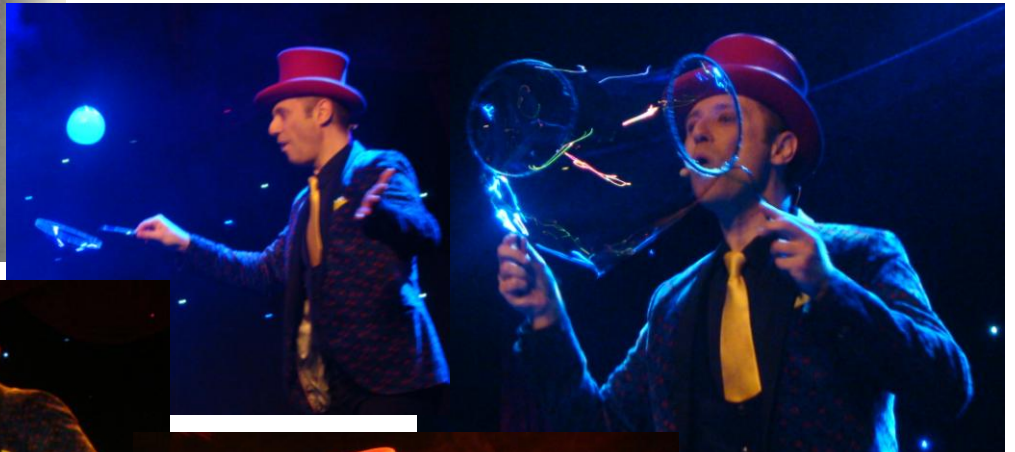
Le 4 décembre, spectacle de fin d'année au cinéma "Les 3 Colombiers"

La commune de Port-Jérôme-sur-Seine organise, comme tous les ans, une séance de Noël pour les enfants scolarisés en primaire. Ce spectacle surprise intitulé "Le Cabaret des Bulles" animé par Allan Hart a émerveillé les 330 enfants présents mais aussi les adultes pendant plus d'une heure. Nous avons assisté à une démonstration de bulles transparentes, minuscules ou géantes, prenant les couleurs de l'arc-en-ciel. Ce magicien combine des effets magiques, jongle avec les bulles, les sculpte, les enflamme, les remplit de fumée...

Son humour et son interactivité avec le public ont fait de ce spectacle un moment exceptionnel de rire et de divertissement !

Cerise sur le gâteau, des enfants ont été invités sur scène et sont devenus quelques minutes les vraies Stars du show.





Pour Auberville, c'est Noah, aidé d'Anaïs venue d'une autre classe, qui est monté sur l'estrade et a participé à une partie de jonglage puis a été transformé (à l'aide de bulles) en lapin.

Après cette féerie et avant de repartir, les enfants ont reçu en cadeau une maison de Noël comprenant différents chocolats.

Dates à retenir pour 2019

Carnaval de printemps : mardi 28 Mai

Fête des associations : samedi 25 Mai

Conseils d'école des prochains trimestres :
mardi 12 Mars et mardi 18 Juin

Journée de mise en œuvre du PPMS

(Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs)

Comme tous les ans, ce plan se déroule dans tous les établissements scolaires de Seine-Maritime avec l'appui de la Préfecture. Cette journée départementale s'est déroulée le lundi 15 octobre. Depuis l'année dernière, nous sommes intégrés dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de PJ2S qui met en place une cellule animation au sein de son Poste de Commandement Communal (PCC).

Mme Tocque représentante des parents, M. Durand et M. Paris conseillers municipaux ont supervisé cet exercice en temps qu'observateurs.

Déroulement des événements :

- ▶ A 10 heures, l'alerte est donnée par un sms du Rectorat sur le portable de Mme Lebourgeois.
- ▶ Déclenchement du signal d'alarme (trois coups de sifflet longs)
- ▶ Les élèves s'organisent dans la classe, certains accomplissent leur mission (porter la malle PPMS, la trousse de premiers secours, l'eau, pousser les bureaux...).

En raison de la coupure de courant engendrée par la tempête, seule la radio autonome donne les informations retransmises par Radio France Haute Normandie.



▶ Application des consignes

- ▶ Pendant ce temps de confinement, les enseignantes proposent un travail autour de situations d'urgence à savoir :

- identifier une situation d'urgence,
- apprendre à utiliser les numéros d'urgence,
- savoir donner les informations nécessaires au téléphone.

Nota: Malgré la chaleur, les enfants sont restés calmes et disciplinés et ont participé activement au jeu.



- ▶ A 11 heures, le signal de fin d'exercice est donné par Mme Lebourgeois.

Les premières impressions échangées ont ensuite été communiquées à l'académie.

Un débriefing a été, quant à lui, organisé à la cellule de crise où tous les observateurs de tous les établissements ont consigné le déroulement et les améliorations à apporter dans chaque classe.

Nota: Un deuxième exercice s'est déroulé le 19 Novembre avec pour thème "attentat - intrusion"

Cet exercice identique à celui de l'année dernière, permet de familiariser les enfants au risque d'intrusion de personnes dangereuses et de se cloîtrer pendant cette tentative.

Cantine scolaire

Pour notre première saison (2017 / 2018) avec le service de restauration de Notre Dame de Gravenchon ce ne sont pas moins de **3816 repas** qui ont été servis dans notre cantine.

Pour marquer la fin de l'année scolaire 2017 / 2018, tous les enfants des écoles ont eu le droit à un repas pique-nique et comme cela se doit, ils ont mangé sur des nappes posées à même la pelouse. Il faut dire que le soleil et la chaleur étaient de la partie. (Photos ci-contre)



Le succès pour cette nouvelle année ne se dément pas, car pour 54 élèves inscrits à l'école, nous dénombrons jusqu'à 43 enfants certains jours.

Devant ce nombre et pour laisser :

- 1) **le temps aux enfants de manger tranquillement**
 - 2) **de faire que le service se passe sans précipitation**
- le conseil a pris la décision de modifier les horaires de l'école (à la rentrée des vacances de fin d'année). Ainsi, pour la reprise de l'après-midi, comme nous avons

alloué un quart d'heure de plus pour la pause déjeuner (11h45 - 13h30), les cours reprennent à 13h30 pour se terminer à 16h15. **Nota : Les horaires du matin restent inchangés.**



Le jeudi 21 décembre, les enfants accompagnés de leurs institutrices et de membres du conseil ont participé, comme à l'accoutumée, au repas de Noël.

Garderie

Notre garderie ouvre le matin à 7h45 pour se terminer à 8h30, heure à laquelle les cours commencent. Le soir et depuis la rentrée de janvier 2019, elle reprend à 16h15 pour finir à 18h.

Nos horaires sont calqués, dans le cadre de PJ2S, sur les horaires pratiqués à Notre Dame de Gravenchon. Actuellement, une douzaine d'enfants fréquentent ce lieu. Mme Isabelle Lucas en assure le fonctionnement. **Nota : Les tarifs dépendent du quotient familial.**



Fête de l'école du SIVOS - Samedi 30 juin 2018



Ce 30 juin, se déroulait la dernière participation à la fête du Sivos pour nos enfants de Maternelle.

Un public nombreux était au rendez-vous ainsi que le soleil.

Les enfants ont produit un spectacle sur le thème des Indiens.

Nota : pour des raisons administratives, Port Jérôme sur Seine ne pouvait adhérer à 2 Sivos différents.

C'est pourquoi depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, les enfants de Maternelle se rendent à Touffreville la Cable.





☎ 02 35 38 65 71.

ACLF



La commune déléguée d'Auberville la Campagne est liée par un contrat enfance jeunesse avec les communes de La Frenaye, Grandcamp,

Touffreville la Cable, Saint-Nicolas de la Haie et Saint-Aubin de Crétot.

Ce contrat, en partenariat, avec la CAF sera renouvelé pour la période 2019 - 2023.

Ce centre est ouvert pendant les vacances et le mercredi en période scolaire de 7h45 à 17h45 avec possibilité de prendre ses repas à la cantine. Il accueille les enfants de 3 à 17 ans.



Siège de l'ACLF

En 2018, environ 50 enfants de notre commune l'ont fréquenté. Les enfants ont la possibilité de varier les activités sportives en fonction des thèmes proposés. Ils peuvent également participer à des ateliers et des jeux, se rendre dans un certain nombre de lieux publics.

Centre de loisirs en période de vacances scolaires

Le centre de loisirs ouvre ses portes durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h45 à 17h45. Possibilité de fermeture la 2ème semaine des vacances de Noël.

Centre de loisirs du mercredi

Chaque mercredi après-midi, depuis la réforme des rythmes scolaires, l'accueil du mercredi fonctionne uniquement à la demi-journée, à savoir de 12h00 à 17h45. Un transport est assuré dans les communes partenaires pour aller chercher les enfants à la sortie de l'école.

Les inscriptions sont à faire aux heures d'ouverture des bureaux de l'ACLF auprès de Mlle Tiphaine Bertho ou par téléphone.

Les tarifs dépendent du quotient familial.



Assistantes maternelles

Vous avez envie de travailler à votre domicile, vous avez du temps, de la patience et vous aimez les enfants...

Alors cette profession est faite pour vous !

Il suffit de retirer un dossier au **Site Assistante Maternelle, 41 rue Maréchal De Lattre de Tassigny, 76210 Bolbec.**

Après une première réunion d'informations, l'équipe de la PMI effectuera une enquête chez vous, puis votre candidature passera devant une

commission qui donnera l'agrément ou non, enfin suivront 60 heures de formation avant de pouvoir accueillir les enfants.



Ludisports

Le dispositif Ludisports Caux Seine agglo est mis en place en partenariat avec le Département de Seine-Maritime.

Il permet aux enfants qui fréquentent l'école élémentaire (du CP au CM2) de découvrir des disciplines sportives en dehors des activités scolaires, dans les équipements sportifs ou les salles polyvalentes.

5 à 6 activités différentes leur sont proposées sur

l'année à raison de 6 à 7 séances par cycle d'activité. Ce dispositif permet de donner à nos jeunes, le goût d'une pratique sportive après l'école. Rien ne vaut l'expérience du terrain pour choisir sa voie sportive. Les séances ont lieu une fois par semaine. Pour Auberville, elles se déroulent le mardi soir. Cette année, en raison du nombre d'enfants inscrits (16), un seul cours est organisé de 16h30 à 17h30. En effet, pour qu'un deuxième groupe soit ouvert, il faut que les inscriptions soient supérieures à 16. Autour d'une approche pédagogique et conviviale, les éducateurs sportifs de l'agglo animent ces périodes périscolaires dans les communes rurales de la CVS adhérentes au dispositif Ludisports. Pour notre commune c'est M. Leroy qui assure ces séances. A noter que le certificat médical n'est plus obligatoire.



Ci-dessous le planning concernant notre commune.

Planning Ludisports 2018/2019									
Communes	Jours	Horaires	Intervenant	Lieu de pratique	24/09 au 19/10	05/11 au 20/12	07/01 au 8/02	25/02 au 5/04	23/04 au 14/06
					4 S	7 S	5 S	6 S	8 S
Auberville la campagne	Mardi	16h30/17h30	Tristan	Salle polyvalente	Comet-ball	Jeux de raquettes	Hand-ball	Double dutch	Jeux traditionnels

Depuis plusieurs années, le tarif reste fixé à 22,50 € par enfant. Le Conseil municipal a, quant à lui, décidé, dans le cadre de PJ2S et, en laissant le libre arbitre aux parents, **de pouvoir payer l'adhésion en utilisant tout ou partie du Pass-Loisirs** offert à chaque enfant par la commune de Port-Jérôme-Sur-Seine.

Pour la prochaine rentrée scolaire, renseignez-vous dès maintenant à la mairie ou auprès de René Durand, référent Ludisports, ou de Mme Sylvia Louiset, suppléante.

Notez qu'il est possible d'inscrire les enfants en cours d'année.

Rappel : Il n'y a pas de Ludisports pendant les vacances scolaires

Fête du Ludisport le 24 mars 2018

Comme tous les ans, cette fête s'inscrit dans le cadre de la manifestation Sport Nature EVENT organisée par la CVS à l'Abbaye de Gruchet-le-Valasse.

Cette manifestation est toujours un moment de convivialité pour des centaines d'enfants qui peuvent se défouler en pratiquant gratuitement différentes activités dans un cadre magnifique.



Notez sur vos agendas le 23 mars 2019 pour la prochaine fête